

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE
TALENTS CONTROLEURS DES FINANCES PUBLIQUES PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 23 MAI 2023,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier le Diplôme d'Université « Talents Contrôleurs des Finances Publiques » porté par l'Ecole de Droit, tel que
présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 30

Pour : 27

Contre : 3

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-05-23-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

**DU Talents des Contrôleurs des
Finances publiques**

- Modification -

UFR de rattachement : Ecole de Droit, IRPAG
Etablissements partenaires : ENFIP
Responsable du diplôme : Claire MARLIAC
Validation à compter du : 23/05/2023
Validation accordée jusqu'à fin : 2025-2026
Délibération CFVU N°2023-05-23_08

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

La création de ce DU est liée à l'obtention du label « Talents du service public ». Celui-ci entraîne la création d'une classe préparatoire (CP) aux concours de la fonction publique, destinée à un public sélectionné sur critères sociaux. L'une des conditions d'obtention de ce label est de proposer aux inscrits en CP de pouvoir obtenir un diplôme au terme de la préparation.

Le label obtenu par l'UCA a été présenté en partenariat avec l'École nationale des finances publiques (ENFIP) située Nevers. Notre CP Talents est par conséquent centrée sur les métiers des finances publiques, champ également retenu pour ce DU.

Les préparateurs sélectionnés pour la CP sont principalement (mais non exclusivement) des étudiants avec un niveau bac +1 ou 2 en droit ou AES. Ils suivent un ensemble de cours assurés par des enseignants de l'École de droit et l'École d'économie, et des intervenants extérieurs. Les personnes inscrites dans la CP ont également accès à des enseignements de l'ENFIP.

La formation accompagne les préparateurs aux concours du ministère des Finances et permet pour l'année universitaire en cours de valider un diplôme (DU) en lien direct avec cet objectif.

II – Composante porteuse du projet

Ecole de Droit (IRPAG)

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Ecole d'Economie

IV – Partenaires de la formation

Ecole nationale des Finances publiques.

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : MARLIAC Claire

Statut : MCF-HDR

Coordonnées : claire.marliac@uca.fr / 04 73 17 75 64 / 41 Bd F. Mitterrand CS 20054 63002 Clermont-Fd Cedex 1

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne :

- Christine BERTRAND, MCF-HDR, Directrice de l'IDEM

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Jean-Jacques VILLETTE, Directeur de l'ENFIP Nevers
- Véronique MATHEVET

Etudiant :

- 1 apprenant du DU

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 21/06/2022

Première année universitaire concernée par la demande : 2023-2024

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation (détail par régime d'inscription FI/RE/FC si nécessaire) :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants titulaires d'un niveau bac inscrits en classe préparatoire Talents	
RE	Professionnels en reconversion titulaires d'un niveau bac inscrits en classe préparatoire Talents	
FC	-	

Durée de la formation : 1 année, 115 heures

Calendrier de la formation : fin mai année N-1/ fin avril année N+1

Lieu de la formation : ENFIP 1, rue Ledru 63000 Clermont-Ferrand, avec visioconférence pour le Centre de formation professionnelle de Nevers

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : non

Tarif 1 (tarif plein)	50 euros pour l'ensemble de la formation
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	/
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	/

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 7 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 25

Période d'inscription / de candidature : avril-mai

Contact Scolarité : Viviana OLMI / scola.irpag.droit@uca.fr / +33 (0)4 73 17 76 40

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les préparateurs suivent les enseignements dédiés au concours de contrôleur des finances, dispensés au sein de l'ENFIP. Cette formation débute à la fin du mois de mai.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

- Les heures sont présentées en UE.
- L'ensemble est complété par un tableau récapitulatif global des heures auxquelles ont accès les préparateurs.

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Droit des affaires	20h	20h			EvC					
UE 2 : Droit civil	20h	20h			EvC					
UE 3 : Droit constitutionnel	20h	20h			EvC					
UE 4 : Mathématiques et logique	35h	35h			EvC					
UE 5 : Economie	20h	20h			EvC					
Total	115h	115h								

III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est obtenu en évaluation continue, en prenant appui sur les notes acquises avec les devoirs proposés et concours blancs. Il est nécessaire d'acquérir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur cet ensemble. Les UE se compensent entre elles.

En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue.

Stage découverte, présentation du service et de ses fonctions. Cela ne fait pas l'objet d'une validation.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Analyse de documents	X	X	X	X
Connaissances techniques	X	X	X	X
Propositions opérationnelles	X	X	X	X
Maîtrise de l'expression écrite	X	X	X	X
Maîtrise de l'expression orale				

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	N°UE	Matière	Volume horaire
BOUCHEIX Philippe	UCA	MCF	3	Droit constitutionnel	20 CM
BRUNEL Fanny	UCA	Contractuelle enseignante	2	Droit civil	20 CM
FAGEOLE-MAURY Ambre	Cabinet	Avocate	1	Droit des affaires	16 CM
ESPINOUZE Sandrine	UCA	MCF	4	Mathématiques et logique	35 CM
MOUTARDIER Paul	Cabinet	Avocat	1	Droit des affaires	4 CM
MEYNIER Philippe	EN	PRAG	5	Economie	20 CM

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 75

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 40

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation :

- BERTRAND Christine
- MARLIAC Claire
- MATHEVET Véronique

VII – Modalités d'admission

Le dossier de candidature est établi au vu des critères fixés par l'arrêté du 5 août 2021 relatif aux cycles de formation dénommés « Prépas Talents » préparant aux concours d'accès à certaines écoles ou organismes assurant la formation de fonctionnaires ou de magistrats de l'ordre judiciaire NOR : TFPF2119143A JORF n°0181 du 6 août 2021.

Les étudiants sont sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'École de Droit : 06/04/2023

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 23/05/2023

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2025 - 2026

Signature de la Vice-Présidente en charge de la Formation



1/1

Relevé de décisions de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Jeudi 06 Avril 2023 - 17 heures – Salle 205

Présents : Mme CAIRE - M. OULION - M. RASCHEL - M. RIFFARD - M. FRANCOIS - Mme MARCHAND - M. MARIANO - M. VALETTE - Mme L'HOTE - M. RAUZIER - M. GROZINGER - M. PELISSIER - Mme BORDENAVE - M. EDIER - M. LEBATTEUR - M. MARTIN - Mme LAUSTRIAT

Excusés ayant donné procuration : Mme BAUDOIN, Mme TAVARES, M. DAUBY

Présidence de la séance : Monsieur le Doyen RIFFARD

Invitées : Mme DRUEL - Mme GRAIVE - Mme LEONOWICZ - Mme MARLIAC

La séance est ouverte à 17h.

[...]

1. Modification des maquettes de DU

Deux diplômes universitaires (DU) voient leurs maquettes être modifiées.

- DU Talents des contrôleurs des Finances publiques : la maquette du DU existant depuis l'année précédente a été augmentée de 40 heures, passant de 75 à 115 heures, suite à un premier bilan et retour d'expérience avec le partenaire ENFIP de Nevers.

Approbation à l'unanimité.

- DU Talents Officiers de la Gendarmerie Nationale : la maquette du DU existant depuis l'année précédente a été augmentée de 314 heures, passant de 352 à 666 heures, suite à un premier bilan et retour d'expérience avec le partenaire Gendarmerie Nationale. La GN a accepté de financer ses heures complémentaires.

Approbation à l'unanimité.

[...]

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Monsieur le Doyen lève la séance à 18h30.

Clermont-Ferrand, le 19 avril 2023
Le Doyen,

Pr. Jean-François RIFFARD